

L'Adresse—M. Johnston

Mes ministres ont l'intention de maintenir les politiques de restriction des dépenses et d'améliorer la gestion des affaires de l'État.

Dans le discours du trône, on a raison d'insérer la gestion des affaires de l'État dans le contexte de la croissance économique. Qu'on me permette d'expliquer. Nous voulons restreindre les dépenses, non pas parce qu'il est mauvais pour le gouvernement de dépenser, mais parce que nous demandons au peuple canadien de contenir ses attentes et ses exigences. Il est donc essentiel que l'État fasse de même. Nous voulons une meilleure gestion des affaires de l'État non seulement dans le but d'épargner, mais parce qu'au moment où nous incitons le peuple canadien à sa productivité, l'administration publique se doit d'en faire autant. Nous désirons réduire le déficit, non pas à cause de la magie de chiffres plus élevés ou moins élevés, mais parce que les déficits nous obligent à faire concurrence sur le marché financier, et parce que nous apprécions le fait que le coût de tels déficits constitue une charge de plus en plus lourde.

[Traduction]

Je suis sûr, monsieur l'Orateur, que mes propos d'aujourd'hui, ainsi que mes déclarations et écrits passés, éclaireront ceux qui inévitablement classent et caricaturent les ministres, surtout les présidents du Conseil du Trésor. Je tiens à ce que vous sachiez, monsieur l'Orateur, que je ne suis pas un survivant secret de l'ancien gouvernement conservateur, pas plus qu'un «libéral bleu» ou un «sabeur en coulisse». En tant que libéral du centre radical, je continue dans la grande tradition d'une saine administration publique établie par mes collègues libéraux du Conseil du Trésor, nommément, Judd Buchanan, Bob Andras, Jean Chrétien et Bud Drury.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je pensais que le ministre actuel ferait mieux que cela!

M. Knowles: Il n'est pas ambitieux!

M. Johnston: C'est en 1975 que le parti libéral s'est formellement engagé pour la première fois à modérer les dépenses. Cet engagement, repris dans le discours du trône, a été renouvelé maintes fois dans les années qui ont suivi et, comme le premier ministre (M. Trudeau) l'a déclaré en août 1978, nous devons en faire «plus pour moins». Nous demeurons fervents partisans de l'austérité, mais il faut admettre que l'inflation entraîne des hausses que le gouvernement ne peut tout simplement pas éviter. Par exemple, devons-nous cesser d'indexer les prestations de vieillesse? Je dis, comme tous les libéraux, non! Allons-nous réduire des programmes sociaux essentiels afin d'absorber les frais temporaires que nous imposent la hausse du service de la dette publique? Les libéraux et moi-même disons non!

Un autre exemple est l'importance que nous accordons aux investissements dans le secteur énergétique, dans les systèmes ferroviaires et dans les installations portuaires, investissements que la société doit consentir pour les générations futures. Rappelez-vous que même ces investissements très fructueux ajoutent au déficit parce que, dans les comptes du Canada, ils ne sont pas capitalisés comme ils le seraient dans le secteur privé.

Avant de parler de mon sujet principal, soit une administration publique plus efficace, permettez-moi de mettre en perspective les dépenses gouvernementales. Contrairement à une idée fort répandue, les dépenses du gouvernement fédéral lui-même ne représentent qu'une part relativement petite et

décroissante de l'ensemble des dépenses publiques. Les subventions et les paiements de transfert à des particuliers, à d'autres pouvoirs publics ou à des entreprises représentaient 52.2 p. 100 des dépenses publiques en 1979-1980. Le service de la dette est intervenu pour 16.5 p. 100, la défense pour 8.6 p. 100 et les paiements aux sociétés de la Couronne pour 3.1 p. 100. Le coût de tous les autres programmes et organismes, y compris le Parlement, représente moins de 20 p. 100 de nos dépenses. Bien que je sois déterminé à contrôler les coûts, je ne me fais pas d'illusion; je ne parviendrai pas à effacer le déficit par une meilleure gestion. L'efficacité peut aider mais, en fin de compte, pour réduire le déficit, il faut ou restreindre les programmes ou augmenter les recettes.

Je passe brièvement à un thème central: l'importance d'adopter une politique sensée et stratégique de restriction, sans nombres fétiches. Cette politique comporte trois éléments. D'abord, bien administrer pour que les coûts directs du gouvernement au moins ne croissent pas en termes réels et, si tout va bien, baissent sensiblement. Ensuite, assurer que les dépenses des programmes sociaux visent principalement à aider ceux qui sont le moins capables de se débrouiller et que les programmes économiques visent surtout à promouvoir la croissance économique, à développer notre potentiel, donc à élargir l'assiette fiscale. Enfin, évaluer rigoureusement tous les programmes de temps à autre pour s'assurer qu'ils répondent aux objectifs et qu'ils sont bien administrés.

Dans cette stratégie, la restriction est un but, mais non une fin en soi. Toute l'attention doit se concentrer sur l'utilisation la plus efficace et la plus équitable de nos précieuses ressources. Nous ne devons toutefois pas renoncer à un bon investissement qui soutiendra la croissance économique et constituera une source de recettes, simplement parce qu'il s'inscrit dans la colonne des dépenses. Aucune entreprise bien gérée ne ferait cela et notre gouvernement ne devrait pas le faire non plus.

J'aurais voulu vous décrire le nouveau système de gestion des dépenses que nous mettons en place mais, comme je pense que le temps va me manquer, je remettrai cela à une date ultérieure. Cependant, il est un secteur clé de gestion que l'on néglige fréquemment et dont je dois absolument vous parler ce soir: la gestion des ressources humaines dans les activités du gouvernement. Le gouvernement étudie actuellement un certain nombre de politique dans ce domaine, et j'espère être en mesure de vous communiquer certaines de ses conclusions sous peu. Je voudrais tout particulièrement que nous examinions, mettions à jour et élargissions nos politiques de formation du personnel...

M. Baker (Nepean-Carleton): Bravo!

M. Johnston: ... afin de contribuer au recyclage des employés dont les emplois sont déclarés excédentaires. Le gouvernement actuel n'entend pas fixer d'objectifs arbitraires pour la réduction de l'effectif de la Fonction publique. La croissance de la Fonction publique a été contrôlée pendant plusieurs années et depuis deux ans, le nombre des fonctionnaires commence à diminuer. Nous voulons que l'effectif de notre Fonction publique soit le moins nombreux et le plus efficace possible et nous voulons aussi évaluer chaque programme et nous assurer qu'il est bien administré, mais nous n'avons pas d'objectif de réduction comme tel.

J'ai été particulièrement encouragé de rencontrer dans notre Fonction publique des gens dévoués, compétents et dignes de